LETTRE D'ENGAGEMENT

Entre les soussignés :

La société **VOROMAILALA FITATERANA**, représentée par **Michel MA YO WENG**, en qualité de **Directeur Général**, dûment habilité à l'effet des présentes, ci-après dénommée « La Société »,

Et :

M. HERIZONIRAINY Tokinilaina Philemon.

né le 29/01/1997 à Zorozoroana Antsororokavo F/tsoa domicilié à T/baro, rue de Betsimihety Antalaha, titulaire de la carte d'identité nationale (C.I.N) n° 117 171 018 383, délivrée le 15/05/2015, à Andoharanofotsy Antananarivo 102 ci-après dénommé « Le Conducteur »,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Engagement du Conducteur

M. HERIZONIRAINY Tokinilaina Philémon.

,en qualité de conducteur, s'engage à travailler exclusivement pour la société **VOROMAILALA FITATERANA** après avoir suivi toutes les formations nécessaires à l'intégration dans ladite société.

Article 2 : Durée minimale de travail

Le Conducteur s'engage à rester au service de **VOROMAILALA FITATERANA** pour une durée minimale d'un (1) an à compter de la date de son intégration officielle dans la société.

Article 3 : Remboursement en cas de départ anticipé

Dans le cas où le Conducteur décide de quitter la société avant l'expiration de la durée minimale d'un (1) an, il s'engage à :

- Rembourser intégralement les frais engagés par la société pour sa formation et son intégration, d'une valeur de **deux millions d'ariary (2 000 000 MGA).**
- Restituer tous les équipements et matériels fournis par la société dans le cadre de son travail, en bon état, sous peine de sanctions ou de compensation financière.

Article 4 : Equipements et matériels

Les équipements concernés comprennent notamment, mais sans s'y limiter : uniforme, gilet, combinaison, casque, lunettes, chaussures, outils, documents (PATH, papier véhicules ...), clé d'identification, puce téléphonique, etc.

Article 5 : Clause exécutoire

La société se réserve le droit de prendre toutes les mesures légales nécessaires en cas de non-respect des engagements susmentionnés.

Fait à Sambava, le....17-août 2026.....

Le Conducteur,

Lu et approuvé

Nom et prénoms, HERIZONIRAINY Tokinilaina Philémon

Date, 17/08/26.

Porter la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Le représentant de la Société VOROMAILALA FITATERANA,

VOROMAILALA FITATERANA TRANSPORT D'HYDROCARBURES

Manuella
Resp RH.